



PV CA
Samedi 25 Novembre 2017
14h30 – 17h
Siège de l'ANPDE 132, avenue du Général LECLERC – 75014 PARIS

Ont reçu convocation	Présents	Excusés	Absents
ALIN Danièle (AEEIBO – CA) DA			X
ANTHONY Jean-Pierre (CEIIADE – CA) JPA		X	
AMBROSINO Florence (MA – individuel) FA	X		
BARRIER Anne (GIT – MA Association) AB		X	
BEAUVERGER Sophie (Sideral – CA) SB		X	
BOISSART Marielle (Individuel – CA) MB	X		
BORDIEU Philippe (Individuel – CA) PB		X	
CAZANEUVE Pascale (SIDERAL – CA) PC		X	
CHAPDANIEL Sébastien (MA – Individuel) SCH	X		
CHAUMIER Danièle (AFET – CA – Individuel) DC	X		
COLSON Sébastien (Individuel – MA) SC		X	
DANNENMULLER Anne (CEEPAME – CA) AD		X	
DEBOUT Christophe (Individuel – CA) CD	X		
DUGOT Michel (Individuel – CA) MD	X		
DURAND Fanny (GIFE – CA) FD		X	
FAIVRE Patricia (Individuel – CA) PF	X		
GAUDELET Danny (MA – individuel) DG	X		
GENES Isabelle (CEIIADE – CA) IG	X (jusqu'à 15h)		
HERISSON Brigitte (Individuel/ANFIIDE – CA) BH	X		
HOMERIN Marie-Pierre (MA – Individuel) PMH		X	
HUE Gilberte (Individuel – CA) GH	X		
JOUBART Michel (GERACFAS – CA) MJ		X	
KARAM May (MA – Individuel) MK	X		
LECOINTRE Brigitte (ANFIIDE – CA) BLe		X	
LOUVEL Brigitte (Individuel – CA) BLE	X		
LUDWIG Brigitte (UNAIBODE – CA) BL	X		
MOUDJED Abdel Aziz (MA – individuel) AAM			X
NIAUX Jocelyne (Individuel – CA) JN		X	
NOEL BOURGOIS Soizic (MA – individuel) NB		X	
RIOU Yann (MA – individuel) YR		X	
SCHARFF Jean-Jacques (Individuel – CA) JJS		X	
SOMELETTE Martine (CEFIEC – MA Association) MS		X	
THOMYRE Catherine (MA – Individuel) CT	X		
VALENCAS Anaïs (ANPDE – CA) AV	X		
WISNIEWSKI Elisabeth (MA – ANdEP) EW	X		

Code utilisé : MA = membre actif / CA = membre du Conseil d'Administration

Animateur : Gilberte HUE

Secrétaire : Marielle BOISSART



Gilberte HUE ouvre la séance à 14h30 et annonce l'ordre du jour :

- Approbation du PV du CA du 01 Juillet 2017.
- Nouvelles adhésions : groupe de travail ;
- Compte-rendu de l'audition avec M. LE BOULER ;
- Rendez-vous avec les conseillers de Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé ;
- Point sur le colloque du CIF ;
- Salon infirmier et projet « Village Formation » ;
- Point synthétique sur les travaux en cours :
 - ⇒ aromathérapie ;
 - ⇒ évaluation du cahier des soins ;
 - ⇒ validation de la charte de communication ;
 - ⇒ initiation à la démarche de recherche en formation infirmière initiale.
 - ⇒ projet d'ouvrage.
- Désignation des pilotes et des groupes de travail en lien avec les orientations du plan 2017-2021.
- Questions diverses.

Points sur les pouvoirs

Pouvoirs à GH : 6

- JOUBARD Michel - GERACFAS - Cotisation non à jour
- BARRUE Cécile – GIFE
- RIOU Yann - Cotisation non à jour
- SANSELME Isabelle - Cotisation non à jour
- SCHARFF Jean-Jacques
- BEAUVERGER Sophie – SIDERAL Santé

10 voix présentes + (6 voix par procuration – 3 voix (cotisations non à jour) soit **3** votes par procuration) = **13 votes possibles**.

À l'ouverture de la séance, l'ASI accueille M. Charles EURY, Président de l'ANPDE.

1. Approbation du PV du CA du 01 Juillet 2017

PV approuvé à l'unanimité.

2. Nouvelles adhésions : groupe de travail

Objet : étude des candidatures.



Discussion : 3 adhésions sont en attente. Un groupe de travail sur les critères d'adhésion est actuellement piloté par CD. Le retour de ce travail sera abordé en CA de Janvier 2018.
Parmi ces 3 candidatures : Met TSUNI, Marie-Jeanne LORSON et Catherine MULLER.

La candidature de Catherine MULLER est présentée par GH. C. MULLER représentait le CEEIADE à l'ASI jusqu'en 2014. Actuellement elle est Directrice de l'IFSI et IFAS à Sarrebourg. Son CV est lu en séance : plusieurs diplômes universitaires ; auteure d'articles professionnels et d'ouvrages professionnels. Nombreuses activités associatives dont 2 avec des ONG.

La question est posée sur l'équité au niveau du recrutement car le travail de groupe est en cours. L'ASI a besoin de forces vives notamment pour les travaux de production.
Dans les critères, il faudra aborder la question des personnes représentant des associations qui souhaitent devenir membres individuels.
Attention à ce que l'ASI ne devienne pas une association favorisant le piston.

Charles EURY : les notions de conflit d'intérêt et d'éthique sont-elles prises en compte ?
GH précise que nous sommes en période de transition et que le groupe de travail réfléchit à ces questions.

Décision :

Votes possibles : 13.
Contre : 0.
Abstention : 0.
Pour : 13.

C. Muller est élue à l'unanimité.

La problématique est la lenteur des réponses de l'association.

Décision :

Il est proposé de diffuser les dossiers des candidatures aux membres du CA.

3. Compte rendu de l'audition avec M. LE BOULER

Objet : audition ayant pour but de présenter l'ASI.

Discussion :

Audition le 08/11/2017. M. LE BOULER est coordonnateur de la mise en œuvre du LMD suite aux 22 mesures de la Grande Conférence de Santé, missionné suite au rapport IGAS IGAENR. Travail parlementaire prévu début 2018.



Tendances générales :

- Intéressé par la composition très variée des adhérents de l'ASI avec possibilité de travailler en réseaux.
- Intéressé par la synergie des champs clinique, formation et management (en formation et gestion) mise en avant.
- Discussion autour de la peur du changement par rapport au rapprochement des instituts et établissements de santé : repenser le rôle du tuteur ? Maîtrise de la masse salariale ? Comment procéder avec des pressions administratives et ressources limitées ?
- A parlé de la plateforme APB. Voulait savoir comment l'ASI voyait la sélection. Concernant les filières niveau V, quelles sont les pistes privilégiées ?

Des échanges concernent cette sélection : privilégier des bacheliers ? Attention cette formation est aussi une formation à ascenseur social.

- Diplômation : M. LE BOULER semble pour les Départements Universitaires en Sciences Infirmières, idée de faire évoluer le cadre Licence pour mieux appréhender ces formations professionnelles : un seul objet de diplômation (Licence, Master et Doctorat en sciences infirmières). Il pose la question des écoles de spécialités. Quels modèles de rattachement aux universités ? Pour la formation initiale, l'absorption organique est impossible car le volume est trop important ; en revanche pour les spécialités, cela serait possible avec des masters spécialisés dont les maquettes pédagogiques pourraient être proches de celles des IPA (Infirmier.e.s de pratique avancée).
- Question des Directeurs et formateurs : pour les directeurs, une liste d'aptitudes serait nécessaire. Statut bi-appartenant évoqué en lien avec l'expérimentation en Ile de France : appel à projet en partance de l'ARS concernant des projets d'enseignant chercheurs bi appartenant (caractéristiques : accueil par instituts avec soit des infirmiers masteurisés ayant un projet de doctorats, ou doctorants ou docteurs ou post-doc ; appartenance en Laboratoire de recherche avec une activité de recherche et être en activité clinique). Résultats : 12 projets déposés, 3 sont financés (1 projet infirmier, 1 en ergothérapie et 1 en kinésithérapie). Pour les cadres formateurs, le statut d'enseignant chercheur a été évoqué.
- Souhait de modèle organique universitaire : plus de modèles silo.
- IFCS : la tendance serait de proposer un master en management (management pédagogique). Mais la question est de savoir si la formation des formateurs serait toujours envisagée en IFCS.
- Il semble important pour lui de maintenir le maillage territorial.

4. Rendez-vous avec les conseillers de la Ministre des Solidarités et de la Santé

Objet : rendez-vous ayant pour but la présentation de l'ASI.

Discussion :

Suite à un courrier adressé à Mme BUZYN, M. DAUBERTON (médecin à orientation médecine générale) et M. COLLET (Vient du MESR) ont reçu GH et CD le 08/11/2017.



Les échanges ont porté sur l'universitarisation et la pratique avancée.

Passage du grade Licence à un diplôme national de Licence : notre format de Licence n'est pas compatible avec les maquettes de Licences universitaire actuelles. Il pourrait même être envisagé d'autres diplômes universitaires.

La question des formateurs a été posée en lien avec les PHRIP. Le focus reste la clinique et les sujets de management peuvent être menés en lien avec les PRAPS.

Concernant les IPA : il a été mis en avant que la réglementation est différente des autres pays. Il semble qu'il y ait des confusions sur la pratique avancée si bien qu'il semble y avoir dissonance entre le cabinet et l'administration centrale.

5. Point sur le dossier IPA (ajouté à l'ordre du jour)

Objet : un point est réalisé sur l'avancée du dossier IPA

Discussion :

En Novembre : présentation d'un texte semble-t-il dicté par les syndicats libéraux de médecin avec défilement du diaporama sans possibilités d'échanges.

Un flyer a été rédigé pour le salon infirmier par la DGOS sans être visé par le comité de pilotage. Le plan d'accès aux soins d'Octobre, priorité 1 et mesure 8 mélange le dispositif AZALE, les IPA et l'article 51 de la Loi HPST.

Depuis 3 groupes de travail différents du comité de pilotage ont été mis en place :

- Groupe Compétences : sensé définir les compétences en lien avec l'article 119 de la Loi de modernisation de notre système de santé du 26 Janvier 2017.
- Groupe Formation : sensé élaborer le programme national en définissant les règles d'habilitation des universités.
- Groupe Valorisation : sensé réfléchir à l'insertion de la fonction dans les grilles, modes d'exercice libéral.

Même méthodologie des réingénieries seulement tous les groupes travaillent en même temps. Le groupe de travail Compétences s'est réuni le 15/11. Celui-ci comprend des membres de la DGOS, du CIF et les 2 ordres. Le texte a été présenté en Word sur écran avec défilement rapide dont la philosophie s'inspire de l'article 51. La fonction est considérée plus en termes d'assistant médical : activités concernant des patients porteurs de pathologies chroniques stabilisées, renouvellement de prescriptions.

Le texte était suivi d'annexes : pathologies chroniques, acte et examens paraclinique que les IPA pourront prescrire. Ce sont donc des actes et non des missions. De plus la liste des pathologies chroniques est très incomplète. La santé mentale est oubliée.

Quelles vont être nos stratégies ?

Hier en CIF : la question de l'IPA a été abordée. Décision d'intention d'action hier. B LECOINTRE de l'ANFIIDE (expert dans le domaine) va proposer un argumentaire et le CIF va se positionner au niveau du Président, de Mme la Ministre et des associations d'usagers. Le CIF va le présenter aux organisations. La position de l'ASI vient en soutien du CIF.

SCH : les médias doivent relayer notre position.



Attention les infirmier.e.s en formations continues ne pourront pas partir sur des masters d'IPA si la filière n'est pas attractive.

Décision :

Un communiqué de presse par le CIF étant prévu pour la semaine prochaine, l'ASI se positionnera d'un point de vue scientifique *a posteriori*.

6. Point sur le colloque du CIF

Objet : Colloque qui a lieu le 12 Décembre 2017 à l'Hôpital Européen Georges Pompidou « Pratique infirmière fondée sur les données probantes : un impératif pour la qualité et la sécurité des soins ».

Discussion :

Du fait du désistement de N. PEOC'H, le programme a été modifié en basculant l'intervention de F. AMBROSINO l'après-midi à 13h30 au lieu de matin.

Le comité scientifique assurera l'accueil.

Plusieurs invitations : DGOS, DGS, Ministère, Mme NAVIAUX BELLEC, conseillère technique, Présidents des CNP. S'ajoutent les invités des associations.

Les Présidents des associations vont recevoir une lettre d'invitation.

Il y aura 8 posters (1 scientifique et 1 en démarche projet).

GH remercie les membres de l'ASI participant au comité scientifique. Réunion à 17h30 à l'HEGP au niveau de l'auditorium.

7. Salon infirmier et « village formation »

Objet : point sur le projet « village formation » en collaboration avec le CEFIEC.

Discussion :

Décision de ne pas répondre à l'appel à communication pour le forum des sociétés savantes.

GH a contacté M. ASCENSIO, VP formation continue au CEFIEC pour lancer les travaux puis seront contactés AEIBO, CEEIADE, CEFIEC, ANDEP, ANDPC...

Il y aura des conférences, ateliers...

Le modèle économique n'est pas arrêté. Gratuité des stands ?

Plusieurs publics cibles : étudiants, formateurs, éléments qui renvoient à l'activité nationale et internationale.

Penser aux financeurs : mutuelles, sécurité sociale, ARF (Association des Régions de France)...



8. Point synthétique sur les travaux en cours

Objet : rappel des groupes en cours.

Discussion :

- ⇨ aromathérapie ;
- ⇨ évaluation du cahier des soins ;
- ⇨ validation de la charte de communication ;
- ⇨ initiation à la démarche de recherche en formation infirmière initiale.
- ⇨ projet d'ouvrage.

Certains travaux sont en cours d'autres sont finalisés.

Décision : l'état d'avancement sera présenté au prochain CA du 27 Janvier 2017.

9. Désignation des pilotes et groupe de travail – Orientations 2017-2021

Objet :

Discussion : ce matin, en AG, a été présentée la restructuration en termes de fonctionnement de l'ASI.

Réfléchir pour assurer le pilotage des domaines du management, de la pratique clinique et la communication.

SCH est intéressé pour le management côté gestion et communication.

Décision : pour le prochain CA, réfléchir à des axes et aux membres qui souhaitent se positionner en tant que pilote.

10. Accès partiel (ajouté à l'ordre du jour)

Objet : Ordonnance l'an dernier ratifiée sous forme de Décret.

Discussion : rejet par le Sénat.

Compte tenu de la mise en péril de la qualité et sécurité des soins, le CIF a décidé d'envoyer une lettre au Président et réalise un communiqué de presse adressé aux parlementaires, associations d'usagers, Haut Conseil de Santé Publique, ministres. L'ONI a-t-il déposé un référé en Conseil d'Etat ?

Il serait aussi important de réagir au niveau Européen.



11. Poste de secrétaire adjoint

Objet : proposition d'élire un secrétaire adjoint.

Discussion : il peut être proposé la nomination d'un secrétaire adjoint qui serait validé en prochaine AG.

Décision :

Les administrateurs (membres du CA) qui sont intéressés formulent leur candidature pour le CA du 27 Janvier 2018.

GH clôture la journée à 16h30.

Secrétaire
Marielle BOISSART

Présidente
Gilberte HUE

Approuvé en CA du 21/1